



“Consacre-les dans la vérité”

Monseigneur Guy HARPIGNY
Évêque de Tournai

Tournai, le 1^o juin 2021.

Aux maîtres-ses de religion catholique de l'enseignement officiel.

Cher-chère maître-sse de religion,

L'année scolaire qui se termine est une année particulièrement perturbée et compliquée pour chacun. Outre les adaptations, les tensions, voire les angoisses liées à la crise du COVID, nous sommes bien conscients que vous travaillez dans un contexte qui ne vous permet pas de bénéficier de l'accompagnement pédagogique auquel vous avez droit. Le cahier des charges des inspecteurs de religion ayant évolué depuis 2019, ils n'ont plus, bien malgré eux, la proximité avec vous qu'ils pouvaient avoir auparavant.

Il nous revient aussi que dans certaines écoles, la note en religion n'apparaît plus dans le bulletin alors que l'article 1.7.5-6 du relativement nouveau décret CODE précise pourtant que « les résultats obtenus par l'élève en religion ou en morale non confessionnelle ou, en cas de dispense, pour la seconde période de philosophie et de citoyenneté sont pris en compte au même titre que les résultats des autres cours. »

De plus, la question de l'extension possible à 2h du cours de CPC interroge quant aux conséquences éventuelles à plus ou moins long terme sur l'organisation des cours de religion. Nous comprenons donc bien l'inquiétude et le sentiment d'être abandonnés exprimés par certains d'entre vous.

Sachez cependant que l'Instance pour le cours de religion catholique suit au plus près les travaux du groupe de travail parlementaire qui envisage l'extension à 2h de cours de CPC. Ces travaux se tiennent à huis clos et nous ne pouvons donc pas avoir accès aux rapports de ce groupe, mais nous ne restons pas inactifs. Nous rencontrons successivement les membres des différents partis qui y collaborent afin de leur faire part de notre éclairage par rapport aux scénarios envisagés. Ces rencontres sont constructives et permettent de faire évoluer la réflexion de chacun en l'élargissant à différents éléments qui ne sont pas toujours envisagés par tous.

Evêché de Tournai

Place de l'Evêché, 1 • 7500 Tournai

guy.harigny@evechetournai.be



Secrétariat : Véronique Jambe
Tél : +32 69 45 26 59
veronique.jambe@evechetournai.be

L'article 24 de la Constitution n'étant pas soumis à révision, une des clés de l'évolution des travaux de ce groupe de travail parlementaire sera l'actualisation de l'interprétation de cet article 24. Nous insistons pour que l'Instance pour le cours de religion catholique, comme d'autres instances, puisse être auditionnée par le groupe de travail. Nous plaidons pour que la dimension religieuse de l'éducation, et dans celle-ci celle de la religion catholique, soit considérée comme incontournable, notamment dans une perspective citoyenne, pour que tous les efforts faits par les maîtres de religion afin de se former soient pris en compte, pour que le dialogue interconvictionnel apparaisse comme essentiel pour construire une société inclusive.

Par ailleurs, nous continuons à interpeler la Ministre pour que les conseillers pédagogiques en religion qui sont prévus par décret pour l'enseignement officiel soient enfin nommés.

En outre, le groupe de travail pour la réécriture du programme de religion du fondamental avance bien. Il est finalisé pour l'enseignement maternel catholique et le programme pour les primaires avance bien. Le programme pour le fondamental officiel à concevoir pour une heure/semaine suivra dans un second temps. En attendant, la référence officielle pour votre travail reste l'ancien programme. Les manuels les plus récents pour le cours de religion intègrent déjà les nouvelles perspectives qui s'inscrivent dans le futur nouveau programme. Nous vous conseillons de vous en inspirer.

En vous remerciant vivement pour votre engagement comme maître de religion, nous vous transmettons nos plus cordiales salutations et nous vous souhaitons déjà un bel été ressourçant.

Mgr Guy Harpigny,

Evêque de Tournai

Evêque référendaire pour le cours de religion catholique

*+ Guy Harpigny,
Evêque de Tournai*



Avec les membres de l'Instance pour le cours de religion catholique :

Marc Deltour, Délégué épiscopal pour le diocèse de Liège

Myriam Gesché, Déléguée épiscopale pour le diocèse de Tournai

Claude Gillard, Délégué épiscopal pour le diocèse de Malines-Bruxelles

Michel Vincent, Délégué épiscopal pour le diocèse de Namur

Père Tommy Scholtès, Porte-parole des Evêques de Belgique

Claude Voglet, Conseiller ministériel émérite dans le cabinet de la Ministre Schyns